



Espace propriétaire

Créer un automatisme de rappel

Faire surveiller chaque matin les échéances qui coûtent cher à oublier :
diagnostic, assurance, fin de bail.

P30 · Procédure pas à pas

POUR QUI

- Le propriétaire qui veut être prévenu sans y penser.

CE QUE VOUS OBTENEZ

- Des règles qui tournent chaque matin et vous préviennent avant une échéance.

À PRÉVOIR

- Durée : 5 minutes

Les étapes

- 1 Ouvrez Automatismes
- 2 Partez des trois règles proposées
- 3 Ou créez la vôtre

1 Ouvrez Automatismes

Dans le menu de gauche, cliquez sur **Automatismes**. Les règles surveillent vos échéances (loyer impayé, diagnostic ou assurance qui expire, bail qui se termine) et vous préviennent. L'application les vérifie chaque matin.

1 L'onglet **Automatismes**.

2 L'**exécution automatique** : à cocher pour que les règles tournent seules.

BON À SAVOIR

Cet onglet n'apparaît dans le menu que si vous l'avez affiché depuis « Personnaliser le menu » (procédure T10).

2 Partez des trois règles proposées

Sans règle, IMMO-O propose de surveiller trois échéances : un **diagnostic** qui expire dans 30 jours, une **assurance** qui expire dans 30 jours, un **bail** qui arrive à échéance dans 90 jours. Cliquez sur **Ajouter ces trois règles**. Vous pourrez les modifier ou les supprimer.

- Diagnostic expirant dans 30 jours
- Assurance expirant dans 30 jours
- Bail arrivant à échéance dans 90 jours

1 Ajouter ces trois règles

Vous pourrez les modifier ou les supprimer. Elles ne tourneront seules que si la case « Exécuter mes règles automatiquement, chaque matin » est cochée.

1 Ajouter ces trois règles.

3 Ou créez la vôtre

Créer une règle ouvre un formulaire : un **nom**, l'**événement surveillé**, le **seuil en jours** et l'**action** (une notification). **Lancer l'évaluation** exécute les règles tout de suite, sans attendre le matin.

les vérifie chaque matin.

☰ Personnaliser le menu

☒ Exécuter mes règles automatiquement, chaque matin

2 Lancer l'évaluation

1 + Créer une règle

Aucune règle pour l'instant.
Nous vous proposons de surveiller ces échéances, dont l'oubli peut coûter cher :

1 Créer une règle.

2 Lancer l'évaluation maintenant.

Et ensuite

- Lire le calendrier réglementaire (procédure P20).